

heures. Ceci n'est certainement pas de son initiative, car, dès 1578, sous Philippe II d'Espagne, elle était appliquée aux mineurs; plus tard, en 1797, le médecin du roi de Prusse, Hufeland, conseillait de diviser en trois parties les heures de travail dans les industries, afin de permettre aux travailleurs de se nourrir substantiellement, se loger sainement et se vêtir convenablement. En France, en 1832, aux Etats-Unis, en 1884, en Nouvelle-Zélande et partout, depuis, même au Canada, cette réforme a été préconisée et s'imposait par le perfectionnement de l'outillage dans l'industrie, et elle s'imposera de plus en plus fortement à mesure que ce développement de l'outillage sera plus grand.

Mais nous devons comprendre qu'une politique du travail ne doit pas se composer uniquement de mots mais aussi d'actions.

On ne trouve même pas l'ombre d'une pensée pour l'ouvrier dans le budget; rien n'a été suggéré par le ministre du Travail pour venir en aide aux travailleurs et rendre possible l'application de la journée de huit heures, qui ne peut être qu'un désastre pour le Canada si le département du Travail ne procède pas à une organisation générale du travail d'après des études physiologiques, psychologiques, techniques, administratives, régionales, nationales et internationales du travail, non pas indépendantes mais coordonnées. Pourquoi ne pas ériger, au plus tôt, comme pour l'étude des autres questions, un institut international du travail où ces questions seraient étudiées et où pourraient travailler en collaboration savants, industriels et ouvriers. On ne fait rien parce qu'on ne désire pas sincèrement le bien de tous les éléments de la communauté.

Le Canada a payé cher pour apprendre à connaître le verbiage unioniste; mais, aujourd'hui, il sait que, dans ce langage, la convocation de congrès ouvriers, de conférences industrielles dans l'intérêt du travailleur, ne signifie pas plus que les commissions des vivres et du commerce pour diminuer le coût de la vie. Mystification et camouflage, voilà tout, dans le but de protéger les amis. Combien de temps encore le peuple se laissera-t-il berné? Je l'ignore; mais, ce dont je suis certain c'est qu'on peut duper le peuple une fois, mais non indéfiniment.

Le bouleversement social actuel et le dénigrement public de l'autorité prouvent que la politique de surface du Gouvernement est bien comprise et que, dépositaire des destinées du peuple, s'il continue à pro-

voquer la misère au lieu de la prévenir, le temps n'est pas éloigné où une autre classe qui se dessine aujourd'hui, dont a parlé chaudement l'honorable député d'Algoma-Est, et qui n'est pas prête à s'occuper des intérêts de la communauté dans son ensemble, songera à prendre position pour ses intérêts immédiats.

Si nous avions eu un ministère du Travail à la hauteur de la situation, verrions-nous autant de gens sans abri, manquer de logements, alors que le Gouvernement garde sur le métier une politique de logements ouvriers permettant une dépense de 25 millions, mais à des conditions interdisant toute construction? Comme conséquence de cette incompétence ou de cette indifférence, nous avons vu, cette année, un nombre considérable de familles s'entasser les unes sur les autres dans des logements qui rappellent les "slums" de Londres, où la santé étiole, la morale est nulle, où la chasteté est chose qui prête à r'ire, où les enfants perdent leur innocence avant leur puberté, pour devenir plus tard de la marchandise de lupanar. Ce désordre est très grave, et la responsabilité en retombe sur la tête de ceux qui ont les destinées de la nation entre les mains en ce moment et qui, par une politique mensongère et calculée à cet effet, permettent la légradation, la destruction du foyer et la désorganisation des familles.

Le Gouvernement est en grande partie responsable de cet état de choses, et, sachant qu'il existe, il n'a pas le droit de refuser de prendre connaissance de ces maux dont l'existence est intolérable dans l'intérêt de la race et de la communauté. La conscience sociale lui crie hautement qu'il n'a pas le droit, par une politique de classes, d'entasser des richesses, tant qu'il n'aura pas réussi à prévenir et à guérir les maux causés par les dislocations industrielles.

Comme conséquence de la politique de guerre du Gouvernement, que d'invalides, de vieillards, de veuves et d'orphelins ont été lancés sur la route qui conduit à la misère et combien nombreux sont ceux qui sont en marche sur cette route ou qui l'ont déjà parcourue jusqu'au bout! Et, cependant, il n'y a rien dans le budget pour enrayer cette misère. Loin de là, le Gouvernement est lui-même le constructeur de ces routes où l'on voit chaque jour défilé toutes les catégories d'indigents allant s'enliser, sous la direction des profiteurs, dans le marécage de la misère, essayant de se cramponner à des salaires insuffisants et à toutes sortes de moyens pour retarder leur malheur.